



# **PLAN D'ACTION 2022-2024 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**Ville de Candiac**

Adopté le : 19 avril 2022

Résolution : **22-04-13**

## **MOT DU MAIRE**

---

*Chers concitoyens,*

*Nous sommes fiers de présenter le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2024. La Ville de Candiak accorde une grande importance à l'intégration, dans la société en général et dans la collectivité, des personnes en situation de handicap. Plus que jamais, nous nous devons de construire une société plus inclusive et solidaire envers ces dernières par l'élimination des obstacles auxquels elles sont confrontées dans leur quotidien.*

*Avec cet objectif en tête, le comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées s'est penché sur les secteurs d'activités à privilégier au cours des deux prochaines années. Le plan 2022-2024 a ainsi été élaboré en conformité avec la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Établies avec la participation des différents services de l'administration municipale, un représentant de l'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest (APRHSO) et une préventionniste de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, les actions incluses dans le présent plan d'action s'inscrivent dans la volonté de la Ville de Candiak de favoriser l'autonomie, la mobilité et la participation à la vie sociale de l'ensemble de ses citoyens.*

*Au nom du Conseil municipal, je remercie les membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Candiak pour le travail investi dans la mise à jour de ce document et d'avance, je remercie tous ceux et celles qui contribueront à la mise en œuvre des actions qui le composent.*

Le maire,



## INTRODUCTION AU CADRE LÉGAL

---

Ce plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées exprime les gestes concrets que la Ville de Candiac souhaite accomplir au cours de l'année 2022 afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées sur son territoire. Il s'inscrit en conformité avec l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (« **Loi** ») selon lequel :

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

De plus, le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées doit décrire, en vertu de la Loi, les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles et de créer un environnement favorable et accessible à la participation sociale de tous.

Ce faisant, la Ville de Candiac adopte, publie, met en œuvre et effectue le suivi, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire, voire éliminer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées par la mise en œuvre de mesures visant dans l'ensemble des secteurs d'activités relevant des attributions de la municipalité de Candiac.

Par obstacle, on entend tout élément de l'environnement freinant ou empêchant la réalisation d'une habitude de vie d'une personne, provoquant ainsi une situation de handicap. Ainsi, la définition d'obstacle ne se limite pas à l'accessibilité physique seulement. Elle inclut également une dimension sociale.

L'accessibilité s'effectue par étapes, considérant d'une part les priorités établies annuellement dans le Plan d'action et d'autre part, les contraintes administratives, organisationnelles et financières de la Ville de Candiac.

## DÉFINITION D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE SELON LA LOI

---

**L'article 1** de la Loi définit une personne handicapée comme étant : « *toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes* ».

Les plans d'action annuels produits par les municipalités québécoises, dont la Ville de Candiac, visent donc la population des personnes répondant à cette définition. Ils s'appliquent à toute personne, femme ou homme, quel que soit son âge, ayant une déficience qui entraîne une incapacité à accomplir ses activités courantes telles que se nourrir, se déplacer, se loger, communiquer.

En ce qui a trait à l'incapacité, celle-ci doit être « significative », c'est-à-dire avoir un certain degré de sévérité, par exemple modérée à grave et « persistante », c'est-à-dire qu'on ne peut prédire sa disparition dans le temps. Il existe plusieurs types d'incapacités, dont les incapacités motrices, intellectuelles, de la parole ou du langage, visuelles, auditives, ou associées à d'autres sens. Elles peuvent être reliées à des fonctions organiques ou à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale.

Enfin, notons que la définition de « personne handicapée » permet d'inclure les personnes ayant des incapacités épisodiques ou cycliques.

## **DESCRIPTION DE LA VILLE ET DE SA POPULATION**

---

La ville de Candiac fut créée par une loi spéciale de l'Assemblée législative du Québec le 31 janvier 1957. Le gouvernement du Québec acquiesçait ainsi à la requête d'un groupe d'investisseurs canadiens et européens qui avait acquis plusieurs parcelles de terrains totalisant environ 2 500 acres, situées à Saint-Constant, Delson, Saint-Philippe et La Prairie et bornées par le fleuve Saint-Laurent.

Aujourd'hui, Candiac enregistre une population croissante de 23 113 habitants, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (2022). Le revenu moyen des ménages et le niveau de scolarité sont nettement plus élevés que la moyenne des villes de la MRC de Roussillon. La ville compte une proportion importante de jeunes familles. Candiac offre un milieu de vie où la sécurité, la quiétude et le respect de l'environnement s'unissent pour le bien-être des citoyens et celui de leur famille.

La Ville offre une multitude de services pour tous ses citoyens. Que ce soit en matière d'éducation, de santé ou de loisir, elle fait tout en son pouvoir pour servir de façon efficace ses résidents.

Notamment, la ville de Candiac compte 17 parcs municipaux, plus de 33 kilomètres de pistes cyclables, plusieurs kilomètres de sentiers piétonniers, une piscine et 5 jeux d'eau publics, 3 terrains de balle, 12 terrains de soccer, 9 terrains de tennis et 2 centres communautaires. Enfin, la Ville compte près de 60 organismes sur son territoire, dont certains ont une mission envers les personnes handicapées.

La Ville de Candiac emploie 45 cadres (incluant les temporaires), 68 employés cols blancs (incluant les surnuméraires), 65 employés cols bleus (incluant les surnuméraires), 10 brigadiers scolaires (incluant les remplaçants), une quinzaine de professeurs à temps partiel ainsi qu'environ une centaine d'étudiants et une quarantaine d'auxiliaires.

## DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS RELEVANT DES ATTRIBUTIONS DE LA VILLE DE CANDIAC

---

L'administration de la Ville de Candiac compte une direction générale, une cour municipale et huit services qui offrent pour la plupart des services de proximité aux citoyens.

- **Direction générale** : veille à assurer une gestion efficace de la Ville et une planification stratégique de son développement.

Elle vise à l'évolution d'une organisation municipale toujours plus performante, innovatrice et ouverte aux changements, tout en assurant au conseil municipal un soutien constant dans la conduite des nombreux dossiers. Pour y parvenir, elle mise sur le développement des compétences des ressources humaines ainsi qu'une bonne santé financière.

- **Service des communications et relations avec le citoyen** : s'assure que les citoyens reçoivent toutes les informations en provenance du conseil municipal et des différents services municipaux.

Le service assure, entre autres, la gestion du site Web, les relations de presse et les relations avec le citoyen, la réalisation des publications de la Ville et de l'infolettre ainsi que l'affichage sur les panneaux électroniques et sur les douze panneaux d'information de format 4 x 8. Il est également responsable du développement de l'image de marque de Candiac et de la signalisation sur le territoire de la municipalité.

- **Service des finances** : est responsable de l'ensemble des activités reliées aux finances et au budget de la municipalité ainsi que de gérer de façon rigoureuse les deniers publics.

Le service exerce un rôle-conseil auprès du conseil municipal, de la Direction générale et de tous les services municipaux en matière budgétaire et pour une gestion optimale des ressources financières et des actifs technologiques.

- **Service des loisirs** : offre une vie récréative qui comble tous les goûts. Pour ce faire, celui-ci offre une mine d'activités aux citoyens petits et grands. Il propose chaque année une programmation variée d'événements, de spectacles et d'activités sportives et culturelles.

Ce service gère également la bibliothèque, les camps de jour, le développement des parcs ainsi que les relations avec les organismes et les bénévoles.

- **Service du développement durable du territoire** : est responsable de l'aménagement des milieux de vie afin de répondre adéquatement aux besoins croissants des citoyens. Les préoccupations du Service sont très larges : elles concernent tout autant les bâtiments que les espaces naturels, le développement durable, les activités économiques et les activités sociales.

La division de l'urbanisme et service aux citoyens et aux entreprises produit les règlements d'urbanisme, s'occupe des zonages des lotissements, des constructions et des projets domiciliaires dans une perspective de développement durable. Cette division assure également l'application et le respect de la réglementation en procédant aux inspections, en intervenant lors de requêtes citoyennes ainsi qu'en émettant des permis et des certificats de tous les projets s'inscrivant dans le paysage urbain. Le tout, dans un grand souci d'intégration et de respect du milieu et des citoyens.

Le Bureau de projet coordonne et gère les projets de développement urbain et les grands projets municipaux du *Plan stratégique de développement 2018-2033* en respectant les principes du développement durable et la réglementation en vigueur.

La division infrastructure (génie) est responsable des activités reliées au domaine des infrastructures et de l'environnement. Elle assure notamment la conception et la construction des nouvelles infrastructures municipales ainsi que les études préliminaires, l'analyse de rentabilité de projet et la remise à neuf des réseaux municipaux existants, de façon à toujours assurer une meilleure qualité de vie à la population.

Le champ d'activité de la division du génie couvre notamment le prolongement des réseaux municipaux dans les projets de développement, la réfection et la réhabilitation des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie, d'éclairage de rues et d'emprises publiques, la construction et la rénovation des installations municipales telles que les bâtiments municipaux, les parcs, les places publiques et les espaces verts.

- **Service des ressources humaines** : veille au maintien d'un milieu de travail stimulant et agréable permettant aux employés de se développer dans le respect et l'équité. Il travaille en collaboration avec les autres services et a comme responsabilité de développer et de mettre en place des structures organisationnelles efficaces.
- **Régie intermunicipale d'incendie** : la sécurité incendie à Candiac est assurée par la Régie Incendie de l'Alliance des Grandes Seigneuries qui couvre les territoires de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

- **Services juridiques** : gèrent la totalité des affaires juridiques de la Ville en accord avec la *Loi sur les cités et villes* et les diverses lois applicables en la matière. En plus de rédiger et réviser les règlements de la Ville, les Services juridiques jouent un rôle essentiel dans la préparation des séances du conseil municipal et rédigent les procès-verbaux, les ordres du jour et les avis publics. Les Services juridiques sont également impliqués dans la rédaction et la révision de tous les contrats autorisés par le conseil municipal.

Les Services juridiques voient également à l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, s'assurent de la conservation des archives de la Ville et à la gestion des réclamations faites à la Ville.

La cour municipale commune de Candiak, qui relève de ce service, a juridiction sur les territoires de Candiak et de Sainte-Catherine et c'est à la cour municipale commune de Candiak qu'il est possible de payer un constat d'infraction. Les séances de la cour s'y tiennent également.

- **Service des travaux publics** : touche à de nombreux domaines tels que l'horticulture, les collectes, les matières résiduelles ainsi que l'entretien des routes, des parcs, des espaces verts, des bâtiments municipaux et des réseaux d'égout et d'aqueduc. Les Travaux publics assurent donc des services essentiels à la population.

Les Travaux publics ont pour objectif d'offrir aux citoyens un service de qualité supérieure en s'appuyant sur un personnel professionnel et expérimenté. Le Service compte 35 employés réguliers et, lors de périodes de pointe, il peut compter sur près de 61 employés surnuméraires et étudiants. Ce service répond et traite plus de 3 000 requêtes par année, réparties dans les diverses sphères d'activité.

- **Régie intermunicipale de police Roussillon** : la sécurité policière à Candiak est assurée par la Régie intermunicipale de police Roussillon qui couvre également les territoires de Delson, La Prairie, Saint-Constant, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

Aux fins du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2022, les secteurs d'activités relevant des attributions qu'entend privilégier la Ville de Candiak pour orienter ses actions sont :

- Communication;
- Accessibilité des lieux publics et aménagement du milieu de vie;
- Accessibilité des modes de transport;
- Ressources humaines;
- Loisirs, culture et vie communautaire;
- Sécurité et mesures d'urgence.

SERVICE DE LA VILLE OU NOM DE L'ORGANISME	NOMS DES MEMBRES DU COMITÉ
Membre du conseil municipal	<b>Mélanie Roldan</b> , conseillère municipale
Service des loisirs	<b>Hugo Péloquin</b> , directeur adjoint <b>Olivia Luengo</b> , chef de section – installations et équipements
Service du développement durable du territoire	<b>Geneviève Perreault</b> , chef de division — urbanisme, services aux citoyens et aux entreprises
Service de prévention, les Berges du Roussillon	<b>Annie Bilodeau</b> , chef de division — prévention
Service des communications et relations avec le citoyen	<b>Marie-Noëlle Dubois</b> , coordonnatrice aux communications
Service des ressources humaines	<b>Julie Labossière</b> , conseillère en ressources humaines
Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest	<b>Nancy Côté</b> , directrice générale

**LÉGENDE**

	<b>SERVICE DES LOISIRS</b>
	<b>SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS</b>
	<b>SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ</b>
	<b>SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE</b>
	<b>SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN</b>
	<b>SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE</b>
	<b>SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON</b>
	<b>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES</b>

# **OBSTACLES DU PLAN D'ACTION POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

- **L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES**
- **LES INSTALLATIONS ET LES SERVICES NE SONT PAS TOUJOURS ACCESSIBLES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP**
- **LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION**
- **DIFFICULTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS**
- **LES PERSONNES HANDICAPÉES PEUVENT SE SENTIR VULNÉRABLES OU CRAINDRE POUR LEUR SÉCURITÉ LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE**

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS		ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
1	<b>Intégrer des éléments d'accessibilité universelle lors de la création de la plateforme d'inscription en ligne (IC3)</b>	Intégration d'images en grand format et respect de normes graphiques		2022	Prévu
2	<b>Promouvoir dans les outils de communication de la Ville, le matériel disponible favorisant l'accessibilité : Programmation du Club de lecture d'été TD</b>	Présence de marqueurs et d'informations définis dans les promotions présentant les éléments d'accessibilité		2022	En continu
3	<b>Rendre les micros bibliothèques accessibles à tous</b>	Conception et emplacement respectant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite		2022	En continu
4	<b>Assurer le développement des collections Accessible</b>	Acquisition de livres en gros caractères, livres audio et prêts numériques (incluant l'audio)		2022	En continu

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

5	<b>Intégrer une fiche aide-mémoire touchant l'expérience pour les personnes handicapées dans la conception des événements</b>	Conception et utilisation de la fiche aide-mémoire Réservation d'espaces de stationnement et de zones pour personnes avec fauteuils roulants		2022	Réalisé
6	<b>Adapter visuellement le site Web de la Ville (candiac.ca) ainsi qu'évaluer et remanier son arborescence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation visuelle du site Web (candiac.ca) en intégrant des notions d'accessibilité;</li> <li>Évaluation et remaniement de l'arborescence du site Web (candiac.ca) pour améliorer l'accès aux informations relatives à la Ville (incluant la page «Accessibilité universelle»)</li> </ul>		2023	Prévu
7	<b>Prévoir une programmation adaptée – mois du vélo</b>	Prévoir au moins une activité de vélo adaptée pour les personnes à mobilité réduite		2023	
8	<b>Inclure le réseau cyclable à l'accessibilité universelle</b>	Prolongement du réseau cyclable en respectant l'accessibilité universelle		2023 et en continu	Prévu au PMADi selon les priorités établies

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

9	<b>Prévoir des trajets sécuritaires du réseau piétonnier</b>	Prévision de trajets particulièrement sécurisés à proximité des résidences pour personnes âgées		<b>2023 et en continu</b>	Prévu au PMADi selon les priorités établies
10	<b>Prévoir des options de déplacements scolaires sécuritaires et adaptées</b>	Assurer l'intégration de trajets spécialisés auprès des écoles lors de la réalisation des plans de déplacements scolaires pour des élèves vivant avec un handicap		<b>2022 et en continu</b>	Action phare du PMADi Les plans de déplacements scolaires sont déjà en cours de réalisation
11	<b>Assurer l'accessibilité des transports en commun - trains et autobus</b>	Assurer l'accessibilité universelle et un confort général dans les aires d'attente des arrêts d'autobus		<b>2024-2025</b>	Prévu au PMADi selon les priorités établies
12	<b>Prévoir des options de déplacements adaptés lors d'événements</b>	Prévoir des options pour les personnes handicapées lors des déplacements d'activités municipales		<b>2023</b>	À prévoir
13	<b>Encourager et soutenir les activités dans les résidences pour aînés sur le territoire</b>	Activité de sensibilisation à la mobilité dans les résidences pour aînés		<b>2024</b>	Prévu au PMADi selon les priorités établies

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

14	<b>Inclure des espaces multifonctionnels et adaptés</b>	Création des espaces	2023	À prévoir
15	<b>Assurer une mise aux normes des infrastructures existantes : accessibilité universelle, confort de la mobilité, ajout de haltes accessibles</b>	Normes mises à jour	2024	À prévoir
16	<b>Offrir des aires de repos adaptés</b>	Conception de l'aire de repos - Carrefour Candiac	2024	À prévoir

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
17	<b>Prévoir une annexe dans le plan directeur des parcs et espaces verts, soit l'intégration de composantes en accessibilité universelle dans les parcs</b>	<p>Intégration de l'analyse dans le document</p> <p>Présence des items identifiés lors de l'implantation</p> <p>faire un inventaire exhaustif de l'accessibilité dans les parcs et places publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et cartographier les sentiers accessibles pour tous dans les parcs et places publiques existants. Rendre cette carte accessible au public;</li> <li>▪ Identifier et cartographier les modules de jeux accessibles, ainsi que le groupe d'âge visé. Rendre cette carte accessible au public</li> </ul>	2022 et 2023	Prévu
18	<b>Développer des installations accessibles selon les recommandations du PDPEV en lien avec l'accessibilité universelle</b>	<p>Planifier tout nouveau parc selon les principes de l'accessibilité universelle, tant au niveau des sentiers que des aires de jeux</p>	2022 et 2023	Prévu

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
19	<b>Réviser les règlements pour intégrer des principes de mixité et de densité</b>	<p>S'assurer que toutes les parties des bâtiments peu importe l'usage soient accessibles universellement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévoir des rampes d'accès et des ascenseurs, réfléchir à la hauteur des RDC par rapport à la rue</li> <li>▪ Réfléchir et répertorier les actions à intégrer aux divers règlements</li> </ul>	2023	Prévu
20	<b>Réviser les règlements pour les stationnements véhiculaires</b>	<p>Prévoir des bornes électriques pour les cases handicapées</p> <p>À intégrer à la réglementation de zonage, dans un règlement modificateur à venir ou dans une politique globale en matière de stationnement</p>	2023	Prévu
21	<b>Faire évaluer et tester les réalisations en matière d'adaptation et d'accessibilité par un organisme qui pourra proposer des améliorations continues en matière d'accessibilité universelle</b>	<p>Mandat d'évaluation donné annuellement à un organisme tel que : <i>Altergo</i> ou CISSMO<sup>1</sup> pour une infrastructure municipale (bâtiments, parcs, sentiers)</p> <p>Effectuer une visite terrain</p>	2022	Prévu

<sup>1</sup> Service souvent offert gratuitement : <https://aphrso.org/wp-content/uploads/2021/03/Offre-de-service-SAC-organismes-communautaires.pdf>

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
22	<b>Sensibiliser les organismes à l'accessibilité universelle</b>	Transmission d'informations et présence lors de formation	2022	Prévu
23	<b>Mettre à jour la page <i>Accessibilité universelle</i> au <i>candiac.ca</i></b>	Mise à jour de la page	2022	En continu
24	<b>Offrir aux employés des activités de formation ou de sensibilisation à la réalité des personnes handicapées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Webinaire</li> <li>- capsule d'information</li> <li>- activités en présentiel</li> </ul>	Présence des employés à la formation	2022	Prévu

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
25	<b>Parfaire les connaissances des employés du Service du développement durable du territoire concernant les réels besoins des personnes vivant avec différents types de handicap afin de donner un meilleur accompagnement et mieux connaître la réalité de ces clientèles</b>	Tenir des formations, conférences et rencontres organisées	2022	Prévu
26	<b>Évaluer les outils et mesures misent en place pour assurer la sécurité des personnes handicapées et les faire connaître auprès de la population</b>	Décision à prendre quant à la validité du formulaire (Service de prévention)  Déterminer le besoin pour d'autres Services	2022	Prévu
27	<b>Consulter les personnes handicapées et leur entourage afin de savoir comment la Ville, dans son cadre d'intervention, pourrait diminuer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées</b>	Réalisation d'une consultation citoyenne en vue de l'élaboration du prochain plan d'action pour mieux connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées afin d'assurer une meilleure prise en compte de leurs besoins	2024	Prévu

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
28	<b>Promouvoir annuellement les initiatives touchant les personnes handicapées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées – juin</li> <li>▪ Promotion de la Journée internationale des personnes handicapées – décembre</li> <li>▪ Promotion du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2024 et de services offerts par la Ville en matière d'accessibilité</li> <li>▪ Promotion du 211 en précisant l'offre de service pour les personnes handicapées</li> </ul>	2022 à 2024	Prévu
29	<b>Mettre à jour le programme d'accompagnement au camp de jour</b>	Adapter l'offre de service aux besoins actuels	2023	Prévu

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
30	<b>Offrir des capsules informatives sur la mobilité</b>	Créer des capsules d'information sur la mobilité : en créer une sur le déplacement des AMM et fauteuils roulants, en collaboration avec le SDDT	2022	Prévu
31	<b>Informar la clientèle des ressources disponibles pour favoriser la participation des personnes vivant avec un handicap aux activités de loisirs</b>	Intégration de l'information dans les publications municipales	2022	Prévu
32	<b>Identifier les activités et les événements accessibles universellement</b>	Intégration de l'information dans les publications municipales	2022	En continu

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## DIFFICULTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2022
33	<b>Adapter les règlements d'urbanisme en matière d'accessibilité universelle</b>	Modification du règlement sur les dérogations mineures et adaptation du règlement de zonage afin d'y intégrer une souplesse	2022-2023-2024	En continu
34	<b>Adapter les outils d'analyses et de gestion des projets d'aménagement</b>	Inclusion des items dans les fiches de projet qui sont actuellement en réalisation ou à venir prochainement	2022	En continu
35	<b>Recherche de subvention pour la réalisation d'action phare en matière d'accessibilité universelle</b>	Rencontre d'informations tenue concernant les subventions et les programmes disponibles à l'Office des personnes handicapées	2022-2023	Prévu En partenariat avec l'équipe de <i>Transition écologique et innovation</i> et les organismes
36	<b>Offrir un service de déneigement adapté</b>	Privilégier les secteurs où l'on retrouve des usagers vulnérables	2023	Prévu

  

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## DIFFICULTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS

<b>37</b>	<b>Élaboration du Programme d'accès à l'égalité en emploi</b>	Élaboration du programme : analyse du système d'emploi, objectifs quantitatifs poursuivis, mesures de redressements temporaires, mesures d'égalité de chances et échéancier		<b>2022-2023</b>	Prévu
-----------	---	---	--	------------------	-------

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

# ÉTAT DES RÉALISATIONS 2021

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS		ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2021 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)
1	<b>Intégrer des éléments d'accessibilité universelle lors de la création de la plateforme d'inscription en ligne (IC3)</b>	Intégration d'images en grand format et respect de normes graphiques		<b>Reporté en 2022</b>	
2	<b>Promouvoir dans les outils de communication de la Ville le matériel disponible favorisant l'accessibilité</b>	Présence de marqueurs et d'informations définis dans les promotions présentant les éléments d'accessibilité : Programmation - Club de lecture d'été TD		<b>Réalisé en 2021</b>	Déjà établi concernant la rampe d'accès sur la scène Cascades du parc André-J.-Côté  Promouvoir les outils de communication de la bibliothèque
3	<b>Rendre les micros bibliothèques accessibles à tous</b>	Conception et emplacement respectant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite		<b>Réalisé en 2021</b>	Une première microbibliothèque a été implantée le 27 juillet 2021 au parc André-J.-Côté

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

4	<b>Développer des collections Accessible</b>	Acquisition de livres en gros caractères, livres audio et prêts numériques (incluant l'audio)		Réalisé 2021	Commande de 2 000 \$ de livres en gros caractères et 1 000 \$ en livres audio et Bibliojeux  (orthophonistes pour ateliers pour troubles d'apprentissage et langage)
5	<b>Informé la clientèle des ressources disponibles pour favoriser la participation des personnes vivant avec un handicap aux activités de loisirs</b>	Intégration de l'information dans les publications municipales		Reporté en 2022	
6	<b>Identifier les activités et les événements accessibles universellement</b>	Intégration de l'information dans les publications municipales		Reporté en 2022	
7	<b>Assurer l'accompagnement au camp de jour même en période de pandémie</b>	Maintien du service d'accompagnement		Réalisé en 2021	Programme maintenu en 2022

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## L'OFFRE DE SERVICES N'EST PAS SUFFISAMMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

8	<b>Intégrer une grille d'analyse touchant l'expérience pour les personnes handicapées dans la conception des événements</b>	<p>Conception et utilisation de la grille</p> <p>Réservation d'espaces de stationnement et de zones pour personnes avec fauteuils roulants</p>		<b>Reporté en 2022</b>	
9	<b>Mettre en place un projet pilote de livraison de documents de la bibliothèque à domicile en période hivernale pour les personnes à mobilité réduite</b>	<p>Nombre de livraisons effectuées</p>		<b>Réalisé en 2021</b>	<p>Offre selon les besoins aux personnes avec troubles de mobilité</p> <p>Suggestions aux usagés pendant la COVID, sera maintenu et adapté selon la demande (environ 12 livraisons depuis le début de la COVID)</p>
10	<b>Évaluer l'accessibilité de notre infolettre en fonction des différents standards et ajuster la publication en conséquence</b>	<p>Recherches et tests effectués sur l'accessibilité de l'infolettre</p> <p>Adaptation de l'infolettre au besoin</p>		<b>Réalisé en 2021</b>	<p>Plusieurs éléments de l'infolettre ont été adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La police est maintenant plus foncée</li> <li>• Un texte de remplacement est ajouté sur chaque image intégrée dans l'infolettre</li> <li>• Les sections sont clairement identifiées</li> </ul>

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS		ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2021 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)
11	<b>Augmenter l'accessibilité de la Maison Hélène-Sentenne</b>	La porte adjacente à la rampe d'accès doit demeurer déverrouillée en période d'ouverture		Réalisé en 2021	Réalisé
12	<b>Prévoir dans la mise à jour du plan directeur des parcs et espaces verts l'intégration de composantes en accessibilité universelle dans les parcs</b>	<p>Intégration de l'analyse dans le document</p> <p>Présence des items identifiés lors de l'implantation</p> <p>Tenir un registre sur les installations universellement accessibles dans ses parcs et places publiques</p>		<p><b>Reporté en 2022</b></p> <p>2021 démarrage de la conception des plans en vue du réaménagement du parc de Picardie</p>	<p>Au plan directeur des PDPEV</p> <p><u>Recommandations :</u></p> <p>Tout aménagement de parc comprenant des modules de jeux et des aires de détente prévoit du mobilier ainsi que des jeux universellement accessibles.</p> <p>1) À court terme, faire un inventaire exhaustif de l'accessibilité dans les parcs et places publiques selon les deux axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et cartographier les sentiers accessibles pour tous les parcs et places publiques existants. Rendre cette carte accessible au public</li> <li>• Identifier et cartographier les modules de jeux accessibles, ainsi que le groupe d'âge visé. Rendre cette carte accessible au public.</li> </ul> <p>2) À court terme, planifier tout nouveau parc selon les principes de l'accessibilité universelle, tant au niveau des sentiers que des aires de jeux.</p>

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**LES INSTALLATIONS ET LES SERVICES NE SONT PAS TOUJOURS ACCESSIBLES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP.**

<b>13</b>	<b>Inspecter et rendre conforme le marquage et la signalisation des stationnements pour les personnes à mobilité réduite</b>	Nombre d'interventions sur le terrain réalisées par les inspecteurs		<b>Réalisé en 2021</b>	<p style="text-align: center;">Mandat pour les étudiants – été 2021</p> <p>1- Recensement et cibler les commerçants 2- calcul de ratio 3- revendication + marquage</p>
-----------	--	---	--	------------------------	--

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

14	<p><b>Faire évaluer et tester les réalisations en matière d'adaptation et d'accessibilité par un organisme qui pourra proposer des améliorations continues en matière d'accessibilité universelle</b></p>	<p>Mandat donné annuellement à un organisme tel que : <i>Altergo</i> pour évaluation d'une infrastructure municipale (bâtiments, parcs, sentiers)</p> <p>Par une visite terrain</p>		<p><b>2021- 2022</b></p>	<p>Miser sur la mobilité par le PMADi</p> <p>Réalisation du plan de déplacements sécuritaires scolaires pour les écoles du territoire</p> <p>Réaliser des marches exploratoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur de l'école Jean-Leman - 2021</li> <li>• Secteur de l'école Saint-Marc - 2022</li> <li>• Secteur de l'école Plein Soleil - 2022</li> </ul>
15	<p><b>Mettre à jour la page « Accessibilité universelle » du site Web, en collaboration avec les différents services municipaux, afin d'y inclure les mesures d'accessibilité universelle réalisées et projetées de la Ville (activités accessibles, accessibilités des bâtiments municipaux, etc.)</b></p>	<p>Mise à jour du contenu de la page</p>		<p><b>Réalisé en 2021</b></p>	<p>La section du site est à jour</p> <p>Une section «<i>Liens utiles</i>» a aussi été ajoutée en collaboration avec l'APHRSO</p>

■	SERVICE DES LOISIRS	■	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
■	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	■	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
■	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	■	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
■	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	■	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION.**

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2021 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)
16	<b>Offrir la formation Association des bibliothèques publiques du Québec : Accueillir les personnes sourdes et malentendantes à un employé de la division de la bibliothèque</b>	Participation à la formation d'un membre de la division et partage de connaissances au sein de la division	Réalisé en 2021	Formation suivie par des employés de la bibliothèque  Le document est disponible pour consultation auprès des autres employés de la bibliothèque
17	<b>Sensibiliser les organismes à l'accessibilité universelle</b>	Transmission d'informations et présence lors de formation	Reporté en 2022	Période post-COVID

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION.**

18	<p><b>Offrir aux employés des activités de formation ou de sensibilisation à la réalité des personnes handicapées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ webinaire</li> <li>▪ capsule d'information</li> <li>▪ activité en présentiel</li> </ul>	Présence à la formation		Reporté en 2022	
19	<p><b>Parfaire les connaissances des employés du Service du développement durable du territoire concernant les réels besoins des personnes vivant avec différents types de handicap afin de donner un meilleur accompagnement. Mieux connaître la réalité de ces clientèles</b></p>	Formations, conférences et rencontres organisées		Reporté en 2022	

■	SERVICE DES LOISIRS	■	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
■	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	■	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
■	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	■	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
■	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	■	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION.**

<b>NOUVELLE ACTION 2021</b>	<p><b>Consulter les personnes handicapées et leur entourage afin de savoir comment la Ville, dans son cadre d'intervention, pourrait diminuer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées</b></p> <p><b>(thématiques : accessibilité aux infrastructures, aux services, aux emplois, aux loisirs et aux communications de la Municipalité ainsi que la sécurité)</b></p>	<p>Consultation permettant de recueillir des commentaires et des recommandations afin de permettre à la Ville de développer son plan d'action 2022-2024 en tenant compte de la réalité des personnes handicapées</p>		<p><b>Réalisé en 2021/2022</b></p>	<p>Organisation de la consultation du 15 novembre 2021 (atelier de discussion) : transmission d'une invitation à des citoyens ciblés et à des organismes</p> <p>Invitation à l'ensemble des citoyens via les outils de communication de la Ville (site, infolettre, Facebook, communiqué, etc.) trois confirmations seulement.</p> <p>La consultation est remplacée par un sondage en ligne (19 au 31 janvier 2022)</p>
-----------------------------	--	--	--	------------------------------------	---

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES SERVICES OFFERTS, LES MESURES MISES EN PLACE ET LES ACTIONS PRIS PAR LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SONT SOUVENT MÉCONNUS DE LA POPULATION.

20	<p><b>Promouvoir la section « Accessibilité universelle » du site <i>candiac.ca</i> et diffuser à la population des renseignements sur les services, les mesures et les actions mises en place par la Ville</b></p>	<p>Diffusion de l'information dans les outils de communication de la Ville</p>		<p><b>Réalisé en 2021</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>7 janvier</b> : programme d'accompagnement loisirs</li> <li>• <b>8 février</b> : rappel du programme d'accompagnement loisirs</li> <li>• <b>18 mai</b> : Carte accompagnement loisirs</li> <li>• <b>1<sup>er</sup> juin</b> : Semaine des personnes handicapées et promotion du plan d'action 2021</li> <li>• <b>27 juillet</b> : lancement de la microbibliothèque – mention sur le site et dans le communiqué de presse de l'accessibilité du mobilier</li> <li>• <b>8 septembre</b> : page «Accessibilité universelle» et promotion du plan d'action 2021</li> <li>• <b>25 octobre</b> : consultation sur le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées</li> <li>• <b>3 novembre</b> : rappel de la consultation sur le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées</li> <li>• <b>3 décembre</b> : journée internationale des personnes handicapées</li> </ul>
----	---	--	--	-------------------------------	--

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## DIFFICULTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS.

MESURES		INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2021 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)
21	<b>Réaliser la deuxième étape du Programme d'accès à l'égalité en emploi et coder les postes de la Ville selon la classification nationale des professions</b>	Élaboration du programme : analyse du système d'emploi, objectifs quantitatifs poursuivis, mesures de redressements temporaires, mesures d'égalité de chances et échéancier	Réalisé en 2021	
22	<b>Analyser les demandes et autoriser les dérogations mineures quand il est question d'éléments d'accessibilité ou d'adaptation à l'égard des personnes à mobilité réduite (ex. : rampe d'accès)</b>	Modification du règlement sur les dérogations mineures et adaptation du règlement de zonage afin d'y intégrer une souplesse	Réalisé en 2021	<p>Octroi de dérogation mineure pour des projets nécessitant des aménagements en matière d'accessibilité universelle</p> <p>Il y a une volonté de modifier les règlements, soit par le biais d'une politique. Sera réfléchi, mais ne sera pas finalisé en 2021 (priorisation de dossiers en cours)</p> <p>Analyser l'option d'abolir les frais liés aux demandes de permis et pour les dérogations (préjudices et accommodements)</p>

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## DIFFICULTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS.

MESURES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2021 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)
23	<p><b>Inclure des mesures en matière d'adaptation et d'accessibilité universelle dans toutes les chartes de projet des prochains bâtiments municipaux (caserne, parc, garage)</b></p>	<p>Inclusion des items dans les chartes de projet qui sont actuellement en réalisation ou à venir prochainement</p>	<p><b>Réalisé en 2021</b></p> <p>Lors de la conception des fiches de projet ou de projet municipaux, y insérer des items portant sur l'accessibilité universelle.</p>

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## DIFFICULTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS.

24	<p><b>Connaître les programmes de subventions afin de renseigner, accompagner et sensibiliser les corporatifs, et ce, afin de les conscientiser pour la mise aux normes de leurs commerces et leurs industries</b></p>	<p>Rencontre d'informations tenue concernant les subventions et les programmes disponibles à l'Office des personnes handicapées</p>		<p><b>En cours 2021-2022</b></p>	<p>De concert avec la division de la Transition écologique, suivant le portrait des subventions possibles, les faire connaître aux entreprises lors de rencontres ou d'accompagnements en période estivale. Poursuite été 2022</p>
----	--	---	--	----------------------------------	--

	SERVICE DES LOISIRS		SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS		SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ		SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
	SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE		SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## LES PERSONNES HANDICAPÉES PEUVENT SE SENTIR VULNÉRABLES OU CRAINDRE POUR LEUR SÉCURITÉ LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE.

MESURES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER	ÉTAT DE RÉALISATION 2021 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)
25	<p><b>Évaluer les outils et mesures afin d'assurer la sécurité des personnes handicapées et les faire connaître auprès de la population</b></p>	<p>Décision à prendre quant à la validité du formulaire</p> <p>Dans le cas où le Service des incendies souhaite continuer de l'utiliser, prévoir une révision du formulaire et la promotion de celui-ci</p>	<p>Réalisé en 2021</p> <p>Le formulaire n'a pas encore été réfléchi et innové (revoir notamment le côté légal)</p> <p>Il faudra ensuite uniformiser la méthodologie de travail et d'accessibilité de celui-ci</p> <p>Ensuite, en faire la promotion et la diffusion (différents outils de communication de la Ville)</p> <p>Registre des personnes handicapées : les adresses doivent être ajoutées pour les cartes d'appels (centrale d'appel) PENAP</p>

SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION SPORTS ET LOISIRS	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ	SERVICE DE PRÉVENTION, LES BERGES DU ROUSSILLON
SERVICE DES LOISIRS – DIVISION VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES